



augmentation importante de surloyer HLM

Par **ulize**, le **29/12/2009** à **11:06**

bonjour,

notre organisme HLM nous a notifié une estimation du surloyer qui sera appliqué à compter du 01/01/2010 d'un montant supérieur au loyer de base ; la législation étant changée, notre fille qui a eu 25 ans en cours d'année 2009 n'est plus prise en compte comme occupant le logement et le calcul s'effectue sur 2 personnes (1 couple) ; actuellement sans emploi et sans ressources, elle "disparait" des occupants.

y a-t-il moyen de la rattacher, sachant qu'elle effectue une déclaration individuelle de revenus depuis 4 ans (co locataire ou autre) ?

merci

cordialement